

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

L'Ensemble

La Citadelle, Québec

La Citadelle de Québec est une enceinte fortifiée d'une superficie de trente-sept acres; sa forme est un polygone irrégulier, à quatre angles, dont chacun constitue un bastion. L'enceinte comprend également des ouvrages avancés tels que ravelins, contregardes, fossé et glacis. La Citadelle a été construite entre 1819 et 1831, d'après les plans d'Elias Walker Durnford. Cet ingénieur militaire britannique l'a conçue pour être autosuffisante et, le cas échéant, permettre de soutenir un siège prolongé. La Citadelle comporte ainsi tous les types de bâtiments nécessaires à une communauté autarcique. La construction des divers édifices s'est échelonnée sur près de quarante ans. Des travaux de restauration et de recyclage, ainsi que des constructions nouvelles, qui pour la plupart datent du XX^e siècle, ont par la suite modifié le cadre bâti. Le paysagement du site, les routes, le vaste terrain de parade et les services aux visiteurs (dans le ravelin ouest) datent du présent siècle (pour plus d'information sur chacun des bâtiments, consulter l'énoncé de valeur patrimoniale propre à chacun). La Citadelle constitue un élément important du réseau des fortifications de la ville de Québec, qui comprennent en outre les murs d'enceinte, les portes de la vieille ville et les Tours Martello. Elle fait partie du lieu historique national des Fortifications-de-Québec et, par conséquent, de l'arrondissement historique de Québec reconnu par l'UNESCO comme un site du patrimoine mondial en 1985. La Citadelle a également été désignée un lieu historique national.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) est toujours propriétaire de la plupart des bâtiments de la Citadelle, ainsi que de l'escarpe, du fossé et des ouvrages érigés à l'intérieur de ce dernier. Parcs Canada est responsable de la contrescarpe et des bâtiments qui s'y trouvent : anciens Quartiers des gardes (bâtiment n° 24) et anciennes Caponnières (bâtiments n^{os} 25 et 26). Travaux publics et Services gouvernementaux Canada administre cinq bâtiments situés dans le secteur du Bastion du Roi : la Résidence du gouverneur général (une partie du bâtiment n° 28; l'autre partie relève du MDN), la Redoute du Cap-aux-Diamants (BEEFP n° 89-1 63), l'ancienne Prison militaire (bâtiment n° 10), l'ancienne Maison des pompes (bâtiment n° 29) et les anciennes Latrines (bâtiment n° 30). La Commission des champs de bataille est propriétaire du glacis. Consulter les rapports de recherche 88-161, 90-312, 90-313, 90-314, 90-315 du BEEFP.

Raisons de la désignation

La Citadelle dans son ensemble a été désignée «classée» pour sa grande valeur historique et architecturale, ainsi que pour son importance environnementale.

La Citadelle est associée au thème de la défense : de la Nouvelle-France d'abord, puis de l'Amérique du Nord britannique, et enfin du Canada. Sous le Régime français comme sous le Régime anglais, Québec a été le pivot du système de défense de la

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

L'Ensemble

La Citadelle, Québec

colonie. La Citadelle est présentement la plus grande fortification utilisée par des troupes régulières au Canada. La valeur historique du lieu repose également sur les gens et les événements qui en ont fait l'histoire. On relève trois associations à ce chapitre; d'abord, en tant que seconde résidence officielle du Gouverneur général du Canada, la Citadelle est associée à ce poste prestigieux depuis 1872; ensuite, durant la Deuxième Guerre mondiale, la Citadelle a été l'hôte de deux importantes conférences organisées pour discuter de la stratégie des Alliés: les conférences Quadrant et Octogone; enfin, la Citadelle est la résidence officielle du Royal 22^e Régiment. Du point de vue de l'histoire locale, la Citadelle, comme forte présence militaire dans la ville de Québec au siècle dernier, a eu un impact majeur tant sur l'administration civile de cette ville fortifiée que sur son développement territorial.

La Citadelle est un excellent exemple de forteresse inspirée des principes de l'architecture militaire tels que codifiés au XVII^e siècle par l'ingénieur français Vauban. Ses ouvrages et ses bâtiments construits au XIX^e siècle ont une remarquable homogénéité qui est due, d'une part, à la tradition conservatrice des bâtisseurs militaires britanniques, d'autre part, à la prise de conscience qu'on avait déjà au siècle dernier des mérites esthétiques de la Citadelle. La majorité des interventions du XX^e siècle ont respecté les caractéristiques formelles établies par les premiers concepteurs, exception faite de la Salle d'exercice (1909-1910), dont le granit rouge foncé contraste avec l'ensemble. À ce titre, deux personnages méritent d'être cités: Elias Walker Durnford, qui a commandé les Ingénieurs royaux dans le Haut et le Bas-Canada de 1816 à 1831 - on lui doit les plans de la Citadelle et des ouvrages construits durant cette période; et le lieutenant-colonel John Oldfield, ingénieur en chef au Canada de 1839 à 1843 - on lui attribue la seconde importante campagne de construction.

La valeur environnementale de la Citadelle est indéniable. Cette forteresse, qui a conservé son rapport original avec l'ensemble des fortifications de Québec, occupe un emplacement stratégique dans le tissu urbain de la ville. Les fortifications de Québec, dont la Citadelle est une composante majeure, constituent un des plus puissants attraits touristiques de la région de Québec. Chaque année, des milliers de touristes visitent la Citadelle, dont plusieurs pour assister à la relève quotidienne de la garde.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de la Citadelle en tant qu'ensemble repose sur son plan général, dont la forme irrégulière épouse la topographie du site, sur l'interrelation des divers ouvrages et bâtiments, sur leur orientation et sur les vues reliées aux objectifs de défense. Cette valeur patrimoniale repose également sur son système d'accès contrôlés, sur le caractère militaire et imprenable des lieux, sur la sobriété des aménagements, ainsi que sur une certaine uniformité des matériaux, des textures et

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

L'Ensemble

La Citadelle, Québec

des styles en présence. Elle repose finalement sur le lien physique et visuel de la Citadelle avec les fortifications de Québec.

Le plan d'ensemble de la Citadelle comprend plusieurs ouvrages à caractère défensif tels que bastions, courtines, escarpe, contrescarpe, ravelins, contregardes, fossé et glacis. Ces multiples composantes font partie intégrante de la forteresse et lui sont aussi essentielles que ses nombreux bâtiments. Il est donc primordial d'en préserver toute l'intégrité.

Le maintien de leur interrelation, des orientations et des vues propres à chacun de ces éléments est fortement recommandé. Les installations requises pour les usages actuels (militaires, touristiques et ceux reliés aux fonctions officielles) devraient être conçues de manière à ne pas affecter la forme et la perception de la fonction défensive de ces composantes.

La topographie du site et ses caractéristiques naturelles, en particulier l'affleurement rocheux situé à l'intérieur du Bastion Richmond (il a été déterminant sur l'implantation de l'ancienne Poudrière), sont à préserver. On recommande que les aménagements paysagers demeurent sobres et respectueux du cadre austère des lieux. Sont à éviter les plantations qui pourraient distraire du caractère fondamentalement militaire de cette forteresse, ainsi que celles qui entreraient en contradiction avec le concept d'origine relativement aux vues.

Pour assurer la longévité des ouvrages défensifs, il est nécessaire de mettre sur pied un programme d'entretien continu. Le bon état des joints, de l'étanchéité et du drainage des surfaces doit être assuré; il est recommandé que toutes les interventions soient effectuées sous la supervision de spécialistes en conservation. Les matériaux de remplacement devraient être en tous points semblables aux anciens (composition, texture, couleur et appareil). Il est aussi recommandé de traiter tous les éléments exposés aux intempéries contre la corrosion et la pourriture; un soin particulier devrait être accordé aux anciens canons situés sur le site.

Le système de contrôle des accès fait partie intégrante de la valeur patrimoniale de la forteresse. Il est donc fortement recommandé de ne pas modifier le concept d'origine concernant les accès et surtout de ne pas en créer de nouveaux. Par ailleurs, on devrait voir à la préservation de tous les éléments anciens faisant partie du système d'accès tels que les fossés, la Porte de mailles, le pont-levis, les poternes, etc. On veillera également à ne pas porter atteinte à l'intégrité physique et qualitative des lieux. Il est recommandé d'étudier la manière de réduire les surfaces asphaltées et les aires de stationnement qui ont proliféré au détriment du caractère historique du site.

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

L'Ensemble

La Citadelle, Québec

Par ailleurs, l'harmonie qui caractérise l'ensemble de la Citadelle repose sur la simplicité et l'uniformité des formes, des styles, des gabarits et des matériaux en place. Pour préserver cette homogénéité, il est conseillé de ne pas construire de bâtiments à l'intérieur ou à proximité de la Citadelle, dont le style et le gabarit seraient en rupture avec le bâti existant. Il faudrait aussi éviter les ajouts et l'installation de petits bâtiments de service sur le site (cabines téléphoniques, toilettes, hangars à déchets, etc.). Il est aussi conseillé de choisir des matériaux de surfacage, du mobilier extérieur, des appareils d'éclairage et des panneaux d'interprétation compatibles entre eux et avec le caractère des lieux. On aurait intérêt à limiter au strict nécessaire le nombre de panneaux de signalisation; ces derniers devraient être discrets et installés de façon à ne pas endommager les matériaux historiques.

Pour préserver le lien physique et visuel de la Citadelle avec les fortifications de Québec, on évitera de modifier l'environnement immédiat du site (le glacis et les abords de la forteresse). Sont à proscrire les aménagements paysagers incompatibles avec le caractère des lieux, les constructions dont le concept, la forme et le gabarit viendraient modifier le rapport d'origine de la forteresse avec la ville fortifiée et l'escarpement.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

2001.08.27